



Compagnie d'Arc de Viroflay

Réunion de Bureau du Mercredi 27 novembre 2024

Membres du bureau présents :

- Manon BELLEC
- Odette GALLISSOT
- Patrick ALBERT
- Sébastien TISSIER
- Stéphane CAILLAUD

Début : 19h00

Retour sur la journée de formation continue « Entraîneur »

Stéphane fait un retour au Bureau sur le contenu de journée de formation continue destinée aux entraîneurs.

Thèmes abordés lors de cette journée:

- la prévention contre le dopage par le Dr WALDEK, responsable de l'Antenne Médicale de Prévention du Dopage d'Ile-de-France ;
- un retour d'expérience des JOP de Paris 2024 avec Thierry JOUSSAUME et Maxime GUERIN, membres de l'équipe de France paralympique.

Cette journée valide le statut de Stéphane pour une durée de 3 ans.

Calendrier actualisé de la saison 2025

- | | |
|-------------------------------------|----------|
| • Tir de Noël | 14/12/24 |
| • Tir de la St Sébastien | 18/01/25 |
| • Changement des bêtes de printemps | 05/04/25 |
| • Concours débutants 3D | 04/05/25 |
| • Abat Oiseau & Assemblée générale | 21/06/25 |

Tir de Noël

Manon et Sébastien se chargent de définir le Tir de Noël. Il est convenu que lors de celui-ci, des chocolats serviront de récompense pour les archers.

Le Bureau maintient le principe du Secret Santa : chaque archer peut apporter lors du Tir de Noël un petit cadeau (valeur max 5€ environ), et met celui-ci dans un sac lors de son arrivée au terrain. En retour, le greffier met un papier avec le nom de l'archer dans le sac qui servira au tirage au sort.



Compagnie d'Arc de Viroflay

Réunion de Bureau du Mercredi 27 novembre 2024

Bilan de la saison précédente, prévisions saison courante

La saison se termine avec un bilan comptable positif de 50€ environ.

Le Bureau décide d'attribuer un montant de 2000€ pour le remplacement des cibles 3D.

D'un point de vue adhérents, nous sommes actuellement 88 inscrits, dont 8 en seconde compagnie.

Accès au terrain

Du fait de l'inflation, le coût de la réfection des clefs augmente : le Bureau décide de passer la caution à 10€ pour l'obtention d'une clef. Ceci sera effectif à partir de la rentrée prochaine ; lors du changement de barillet, les archers restituant une clef devront donc verser les 5€ de différence pour obtenir la nouvelle clef. Ceci permettra d'avoir une gestion simple des cautions.

Comme suite à notre demande, l'USMV nous dit étudier le fait de pouvoir accéder au terrain via un système de badge électronique. Ceci nécessitera des travaux importants (ligne électrique au niveau du portail), et reste pour le moment au stade de pré-étude (au mieux).

Sécurité

Il a été constaté que des archers ne connaissant pas la structure des parcours (notamment celui du haut), tiraient dans des conditions de sécurité limites.

Le Bureau préconise donc de faire des journées d'intégration pour les nouveaux archers confirmés et seconde compagnie, avant de leur remettre la clef d'accès au terrain

Le Bureau demande également à ce que la signalétique du parcours soit plus claire (notamment le cheminement entre les différentes cibles).

Richard de son côté a travaillé sur un document rappelant les règles de comportement et de sécurité élémentaires (notamment ne pas tirer en direction de la route), et sur un plan du parcours.

Ce document sera bientôt diffusé à tous les archers et/ou affiché sur le logis.

Règlement intérieur

Stéphane a présenté au Bureau un draft du Règlement Intérieur mis à jour ; il reste encore quelques points à corriger. La version définitive de celui-ci sera proposée au vote des archers lors de la prochaine Assemblée Générale le 21 juin (il sera donc joint à la convocation).

Fin de la Réunion : 22h30